

# COMPTE RENDU DU C.A. du 5 septembre 2020

Présents : Darfin, Guyon, Pagnon, Perceval, Vouillon

Excusés : Belouze, Chavot, Gendrot, Métrop, Prat, Roca, Thevenoux.

Absents:Rafael, Farenc, Furno, Groll, Bouillin.

Le CA se déroule à L'Hôtel de l'Abbaye

## **1-Point sur la situation**

Le président revient sur les quelques activités de l'association depuis juillet. Des membres de l'association (les Clunyois) ont participé à l'élaboration des terrains de boules avec les élèves de terminales en juillet. Une seconde intervention des anciens pour l'épandage du sable n'a pu aller à son terme par manque de sable ! (J.C. Guyon, H. Belouze et P. Vouillon).

De nombreux autres travaux sont en cours au lycée, mise aux normes handi, réfectoires cuisines....

Les gros travaux ne sont pas encore planifiés et le proviseur nous préviendra en temps et en heure pour déménager nos locaux

## **2-Préparation de l'AG :**

JC Guyon s'est entretenu avec le proviseur et l'intendant. Compte tenu des conditions et protocoles sanitaires, il n'est pas question d'organiser l'A.G. au Lycée. Le proviseur mentionne d'ailleurs qu'il n'y pas de convivialité au lycée actuellement.

Après discussion entre les membres présents du CA ainsi que l'avis des excusées qui se sont manifestés auprès de J.C. Guyon il est décidé de maintenir l'A.G.2020 mais sous une forme adaptée aux conditions sanitaires.

Compte tenu des moyens modernes de communication il a été décidé la procédure suivante :

- Le président (J.C. GUYON) rédigera son rapport moral
- Le trésorier (D ROCA) son rapport financier
- M.PAGNON un rapport sur les sorties des élèves
- D.CHAVOT une prospective pour le futur
- J.C. Guyon se charge également de récupérer le mot du proviseur et éventuellement le mot de la municipalité

Ces rapports seront soumis à l'approbation des cotisants à jour de leur cotisation 2018/2019 par mail ou courrier pour les quelques récalcitrants.

Il sera proposé trois réponses possibles :

- accord
- refus
- abstention

Ces rapports seront soumis pour le 3 octobre avec un délai de réponse maxi du 17 octobre 2020. Sans réponse à cette date, cela vaudra approbation.

Un Mail d'alerte précisant les modalités sera adressé par P. GENDROT à tous les cotisants avant le 15 septembre. Ce sera l'occasion de rappeler que nos actions auprès des élèves sont subordonnées aux cotisations des anciens. Le montant de la cotisation restera de 22 €.

### **3- Divers**

P.Vouillon et J.C. Guyon se sont partagé le listing des relances..

### **Prochain CA le 7 novembre 2020.**

**Au cours de ce CA nous ferons le point sur les résultats de cette AG.  
Le président souhaite qu'un maximum de membres du CA soit présent pour terminer par un petit mâchon convivial**